



Association des Membres de l'Ordre des
Palmes Académiques



Concours 2012-2013

Prix de géographie

Sarraméa-Griotier

**Ouvert aux élèves des classes de 2^e-1^{re}-Terminale des lycées de la métropole
sur l'initiative et grâce à la générosité de
Jean Sarraméa et Alice Griotier**

Les Travaux

Il est proposé aux candidats de s'exprimer dans deux domaines d'expression géographique :

- Soit dans un compte rendu de voyage illustré de cartes et paysages à titre de preuve
- Soit par l'élaboration d'un projet virtuel d'aménagement du territoire à l'échelle locale (par exemple : communauté de communes) ou régionale ou transfrontalière.

La dimension humaine et culturelle sera toujours à prendre en compte.

Le jury appréciera les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

Toute utilisation d'un projet existant sur internet ne sera pas acceptée.

Les productions clairement identifiées devront être adressées, **avant le 30 septembre 2013**,
au Secrétariat national - 30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

La signature du professeur de géographie de l'élève attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel.

Les Prix

Les lauréats recevront leur prix avant la fin de l'année 2013.

Le **1^{er} prix** sera invité à Paris pour y recevoir le prix de **2 500** €uros.

En fonction des décisions du jury, **un deuxième et un troisième prix** seront décernés pour une valeur de **1 500** et **500** €uros.

Chacun s'engage à respecter le règlement et les décisions du jury mis en place par l'**AMOPA** nationale.

Pour tout renseignement complémentaire :

AMOPA - Secrétariat national

Service des concours

30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris.

Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie